Image not found or type unknown

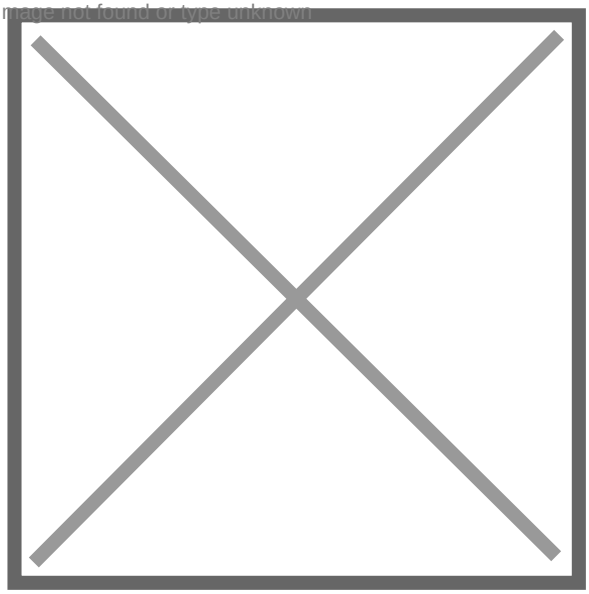

Problème de douche / Propriétaire

Par **Boa**, le **30/06/2014** à **15:28**

Bonjour à toutes et à tous.
Voilà, après la récente location d'un appart au 2éme étage et d'une salle de bain complétement rénové nous avons rencontré un soucis avec l'eau.
L'eau que nous consommions dans la douche s'infiltre dans l'appartement du 1er.
Nous avons fait appel au propriétaire pour qu'il nous règle ce soucis, il a réagit assez tardivement et nous a envoyés un plombier.
Le plombier à décousu qu'il ne s'agissait pas d'un problème de plomberie mais de carrelage.
Nous possédons une douche italienne(pas à même le sol, elle est surélevé) donc nous avons nous aussi pensé qu'il pourrait s'agir du carrelage.
Le carreleur vient et règle le soucis.

Nous informons les voisins du 1er que le soucis à été régler.
4 jours plus tard, nos voisins rencontre encore les mêmes soucis d'inondations.
Nous ne sommes pas coupable mais face à leur détresse, mon père décide d'insister auprès du propriétaire pour que ce problème d'inondation cesse chez nos voisins du dessous.

Il recontacte le propriétaire. Nous, en attendant la venue des professionnels dans la semaine nous faisons bien attention avec l'eau.
Le carreleur casse la surface au sol pour trouver l'origine de ce problème et le plombier découvre qu'un tuyau était mal vissé, donc au final c'était bien un problème de plomberie.
Il font ce qu'il faut pour le tuyau et le problème d'infiltration chez les voisins est donc définitivement régler.

Néanmoins, nous n'avons plus de douche.
Le propriétaire dit qu'il enverra un pro pour nous refaire une douche, ou plutôt le bac nécessaire pour prendre notre douche.
Le monsieur en question vient le matin à 8h à 11h et nous rétorque qu'il a finit et qu'il

reviendra l'après midi.

Je passe un coup d’œil sur ses travaux, et je me rend compte que rien n'a été fait.
Nous avons toujours les restes du bac mais rien n'a bougé.
Je décide de prendre des photos pour me rendre compte du avant après, et c'est le même verdict. Aucun travail ne semble avoir été fournit.

Je ne sais pas comment réagir face à ça, je suis en colère et j'ai réellement l'impression que cette histoire de douche va durer longtemps.
Les travailleurs que l'on nous envoie n'ont pas l'air bien sérieux.
Je suis une jeune fille de 18 ans qui vit encore sous le couvert de son papa et je sais que j'ai normalement pas le droit de me mêler de ça et que je n'y connais rien...

Seulement, je me rends compte que mon père est trop gentil face à ces personnes et qu'il ne "force" pas les choses.
Il leur a dit que ce n'était pas normal mais n'est pas assez convaincant auprès de ces gens.
Je ne sais pas si il faut utiliser un moyen de "pression" pour que ces personnes nous règle ce problème au plus vite ou si il en existe...

Voilà, j'écris ce message car j'estime que le propriétaire n'a pas le droit de nous laisser sans douche sur une période de longue durée, car j'estime honnêtement que cela va se produire.
Face à la nonchalance et la malhonnêteté des travailleurs que l'on nous envoient, ainsi que la passivité du propriétaire j'ai cette forte impression.

Voilà, merci d'avance de m'avoir lu.
En espérant un petit peu d'aide.

Par **cocotte1003**, le **30/06/2014** à **20:32**

Bonjour, depuis combien de temps n'avez vous plus de douches, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés